Image not found or type unknown

Vente véhicule aux enchère droit du vendeur

Par **onlyshick**, le **07/07/2009** à **19:56**

Bonjour,

J'ai mis ma voiture en vente aux enchères sur e-bay,
à la fin des enchères une personne remporte les enchères.
Depuis deux jours je n'ai aucune nouvelle de cet acheteur, en plus cet acheteur me paraît douteux car domicilié à l'hôtel, n'ayant fait aucune vente et aucun achat sur e-bay, et portant le nom de newebayeur.
J'ai contacté e-bay-aucune nouvelle, en attendant il y a un particulier qui me semble sérieux et me propose d'acheter le véhicule, comment je peux annuler cette vente, ai-je le délai de rétractation à respecter?

Merci d'avance,
Cordialement,

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés